

FACE MAROC

**Le projet Faciliter la Création d'Entreprises au Maroc, grâce à la mobilisation de la Diaspora marocaine installée en Europe (FACE Maroc), lancé en 2009 par quatre partenaires stratégiques, est arrivé à son terme. L'heure est au bilan des réalisations.**

**A**insi, lors d'une conférence animée (15 janvier à Casablanca) par les principaux partenaires du projet, en l'occurrence la fondation IntEnt aux Pays-Bas, l'Agence française de développement (AFD) en France, le CIM en Allemagne et IntEnt Maroc, en collaboration avec l'Union européenne qui a financé 67,14% du projet, il a été question d'évaluer les réalisations et leur niveau de concordance avec l'objectif principal du projet. Ce dernier vise la contribution au développement économique durable et la création d'emplois au Maroc, à travers l'encouragement de la Diaspora marocaine installée en Europe à transférer son savoir-faire, acquis dans leurs pays d'accueil en Europe, vers son pays d'origine en appuyant le montage de projets économiques, notamment la création de PME et de TPE.

C'est avant tout pour pallier au manque d'accompagnement et soutenir les promoteurs de la Diaspora marocaine dans ses démarches de création d'entreprises, avant, pendant et après le démarrage des opérations, que le projet FACE Maroc a vu le jour.

A l'aube de l'année 2013, soit après 48 mois de travail, le projet touche à sa fin. Les conclusions tirées de ce projet d'envergure internationale, impliquant non seulement une coopération Nord-Sud, mais produisant également un impact considérable, quantitatif et qualitatif sur le tissu socio-économique marocain, sont liées aux résultats «probants et encourageants» enregistrés. Elles servent aussi de leçons sur l'efficacité et l'efficience des potentialités et leur aptitude à faire face aux défis. Il est aussi question d'assurer la visibilité internationale du programme et du financement communautaire européen et marocain.

**Une expérience exemplaire**

C'est une expérience exemplaire ayant donné des résultats «tangibles», «concrets» et «plus qu'honorables», ont commenté Eneko Landaburu, ambassadeur de l'UE, Jacques Kemp, président de la fondation néerlandaise «IntEnt» et Abdelfettah Sahibi, directeur au ministère chargé des RME, quant à l'encouragement et à l'appui de la diaspora à transférer son savoir acquis et à appuyer le montage de projets économiques au Maroc. Ce satisfecit s'explique par le bilan plutôt posi-

tif de ce projet dont les initiateurs se sont fixé pour objectifs de créer, en 4 ans, 225 entreprises et générer 1.350 emplois. Il en ressort que 89% des entreprises créées en 2009 étaient encore actives en 2012. Résultats probants, mais il faut que cette expérience se poursuive. Cela passe, entre autres, par la promotion des investissements des RME qui ne représentent que 3% des transferts (quelque 52 MMDH), expliquera pour sa part Abdelfattah Sahibi, directeur de développement au ministère des MRE. Il a rappelé que son département est en passe de mettre un dispositif d'appui à l'investissement de la diaspora marocaine. Il a aussi expliqué qu'il est question de mobiliser la richesse immatérielle des RME qui comptent de nombreuses compétences dans divers domaines.

Par ailleurs, le projet tient son importance du fait qu'aujourd'hui la communauté marocaine résidant à l'étranger représente 3 millions de personnes, soit presque 10% de la population du pays d'origine, 85% d'entre eux étant installés en Europe. À fin juin 2012, les MRE avaient transféré 27,07 MMDH au Maroc, contre 26,96 milliards durant la même période de 2011, soit une hausse de 0,4%. Les transferts de fonds des MRE vers le Maroc repré-

**Fin du soutien de l'UE. Et après?**

De g. à d. Abdelfettah Sahibi, Eneko Landaburu et Jacques Kemp.

sentent environ 9% du PIB du pays, mais 3% seulement sont destinés à l'investissement, d'après le ministère de tutelle.

**Détails du financement**

Le projet Face Maroc, chapeauté par l'Association internationale Entreprenariat Maroc (IntEnt Maroc), vise le public d'immigrés récents, ainsi que la deuxième et troisième

générations des MRE installés en Europe, notamment les personnes âgées de 25 à 40 ans. L'investissement total est de 2,3 millions d'euros (plus de 85 MDH). Les principaux associés sont l'Union européenne avec 1,4 million d'euros, soit près de 68%, la fondation IntEnt avec 185.454 euros (8,32%), l'Agence Française de Développement (AFD) avec plus de 115.000 euros et le Centre international de migration et de développement (CIM) à hauteur de 6,33% du financement.

**L'UE se retire**

Le retrait de l'UE de ce projet au bout de 48 mois d'action était prévu dès le départ, selon l'ambassadeur Landaburu. Il appartient donc aujourd'hui au Maroc d'assumer seul ses responsabilités vis-à-vis de ses ressortissants. Le département de tutelle semble assez bien préparé pour encourager par les résultats du projet, qui ont largement dépassé les objectifs escomptés et compte donc le faire par le biais d'autres mécanismes et dispositifs d'appui à la création d'entreprises, comme souligné par le représentant du département des Marocains résidant à l'étranger. Ce responsable a d'ailleurs précisé que le ministère est en cours de finaliser une stratégie d'accompagnement des MRE avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD). Cela rassure relativement sur le futur de cette expérience en laquelle le ministère voit une opportunité de mobilisation de la diaspora, dans un souci de transfert du savoir et de création de richesses. ■

H. Dades

**UN BILAN SATISFAISANT**

**L**es partenaires ont tous jugé satisfaisant le bilan des réalisations du projet Face Maroc. En effet, entre avril 2009 et fin novembre 2012, 236 créations d'entreprises ont eu lieu, contre 225 prévues lors du lancement du projet. Ces entreprises, pour la majorité des TPE, ont créé 844 emplois directs, au lieu des 1.350 attendus. Le taux de mortalité a atteint presque les 10%. Suivant l'approche genre, les femmes ont monté 15% des projets, contre 85% pour les hommes. La déclinaison par pays de résidence montre que la diaspora résidant en Italie est en tête avec 28% des entreprises créées, suivie par la France (25%), les Pays-Bas (16%), l'Espagne (15%), l'Allemagne (7%), la Belgique (4%), l'Angleterre (3%) et les autres

pays européens comme la Suisse, le Portugal ou encore la Pologne (1%). La répartition par secteurs d'activités laisse dégager la suprématie des activités de services avec 16% du total des entreprises créées (50% dans la région de Casablanca et 23% dans la région de Rabat). Le secteur du Bâtiment et des Travaux publics représente 16% (53% dans la région Tadla-Azilal et 17% dans la région de Marrakech). La Restauration et l'Hôtellerie attirent 15% (31% dans la région de Tadla-Azilal, 23% dans le Grand Casablanca et 15% à Marrakech et dans le sud). Les secteurs de l'import et de la distribution, la logistique et les transports et l'Industrie représentent 12%, 11% et 3% respectivement. ■

**3 QUESTIONS À Eneko Landaburu ambassadeur de l'UE au Maroc**

**L'expérience doit continuer**

**Comment jugez-vous ces 4 années du projet que l'UE a fortement soutenu?**

C'est une expérience exemplaire qui a donné des résultats tangibles, concrets et plus qu'honorables. La diaspora, qui a en effet participé au développement des différents pays européens d'accueil, a démontré, à travers cette expérience, qu'elle peut être un facteur de croissance et de création de richesses et d'emplois dans le pays d'origine. Cette diaspora est composée de beaucoup de compétences qui gardent des liens solides avec le pays d'origine et lui est fortement attachée. En termes d'épargne, elle a toujours eu une forte valeur ajoutée. Cette expérience a d'ailleurs démontré toute la richesse qui peut découler de cette conversion.



**Comment cette richesse peut-elle se décliner sur l'économie nationale?**

Pour le Maroc, il est important de noter que 89% des entreprises créées en 2009 sont encore vivantes au dernier trimestre 2012, ce qui montre une construction adéquate des projets. De plus, Face Maroc a aidé à la création d'une structure solide d'accompagnement au Maroc pour les entrepreneurs de la diaspora marocaine ayant l'habitude de travailler avec des cultures d'affaires européennes. En 4 ans, 236 entreprises ont été créées, 844 emplois et 8 millions d'euros investis dans l'économie marocaine. Tout ceci est source de richesse et l'on peut y ajouter 1,5 million d'euros réservés par l'UE au projet.

**Au bout de 4 ans, l'UE, qui contribue financièrement à plus de 67% des 2,3 millions d'euros du projet, se retire. Cela ne risque-t-il pas d'avoir des conséquences sur cette expérience?**

L'Union européenne n'est pas en mesure d'apporter à nouveau son soutien financier. On a juste montré le chemin et il faut que le ministère de tutelle trouve les moyens financiers et humains pour assurer la continuité de cette expérience exemplaire. Il ne faut pas que ce projet disparaisse... Certes, le programme a réalisé des résultats positifs dépassant même les objectifs initiaux. Mais le plus important est de pérenniser cette expérience et de capitaliser sur ses réalisations. La partie marocaine ne doit pas laisser tomber cette expérience et le ministère concerné doit trouver les moyens pour assurer une continuité à l'association IntEnt Maroc, en l'accompagnant à cet effet ■

H.D